

Crédits d'impôts Développement Durable – 2013

Matériaux / Equipements	2012		2013		Conditions supplémentaires
	Critères techniques	Taux	Critères techniques	Taux	
HABITATION PRINCIPALE DE PLUS DE DEUX ANS					
CHAUDIÈRES					
Chaudière à condensation utilisée comme mode de chauffage ou production d'eau chaude	-	10%	-	10%	-
Chaudières à micro-cogénération gaz	Puissance électrique ≤ 3kVA	17%	Puissance électrique ≤ 3kVA	17%	Dépenses payées entre le 1 ^{er} /01/ 2012 et le 31/12/2015
ISOLATION DES PAROIS OPAQUES (Murs, en œuvre, combles)					
Planchers bas sur sous sol, sur vide sanitaire ou sur passage ouvert	Rz 3 [m².KW]	15%	Rz 3 [m².KW]	15%	Plafond de dépenses fixé à 150€ TTC par m² de parois isolées par l'extérieur.
Murs en façades ou en pignon	Rz 3,7 [m².KW]	15%	Rz 3,7 [m².KW]	15%	
Toitures Terrasse	Rz 4,5 [m².KW]	15%	Rz 4,5 [m².KW]	15%	
Planchers de combles perdus	Rz 7 [m².KW]	15%	Rz 7 [m².KW]	15%	
Rampants de toitures et plafonds de combles	Rz 6 [m².KW]	15%	Rz 6 [m².KW]	15%	Plafond de dépenses fixé à 100€ TTC par m² de parois isolées par l'intérieur
ISOLATION DES PAROIS VITRÉES					
Fenêtres ou portes fenêtres PVC	Uw ≤ 1,4 [W/m².K]	10%	Non éligibles		
Fenêtres ou portes fenêtre Bois	Uw ≤ 1,6 [W/m².K]	10%			
Fenêtres ou portes fenêtres Métalliques	Uw ≤ 1,8 [W/m².K]	10%			
Fenêtres ou portes fenêtre (tout matériaux)	Uw ≤ 1,3 [W/m².K] et Sw ≥ 0,3	10%			
Fenêtres ou portes fenêtre (tout matériaux)	Uw ≤ 1,7 [W/m².K] et Sw ≥ 0,36	10%	Uw ≤ 1,7 [W/m².K] et Sw ≥ 0,36	10%	En maison individuelle, le CIDD est conditionné à la réalisation d'un autre type de travaux (Bouquet de travaux)
Fenêtres en toiture (tout matériaux)	Uw ≤ 1,5 [W/m².K] et Sw ≤ 0,36	10%	Uw ≤ 1,5 [W/m².K] et Sw ≤ 0,36	10%	
Vitrages de remplacement à isolation renforcée sur menuiseries existantes	Ug ≤ 1,1 [W/m².K]	10%	Ug ≤ 1,1 [W/m².K]	10%	
Pose d'une seconde fenêtre à double vitrage renforcée sur une baie existante	Uw ≤ 1,8 [W/m².K] et à partir du 1 ^{er} janvier 2013, Sw ≥ 0,32	10%	Uw ≤ 1,8 [W/m².K] et Sw ≥ 0,32	10%	
Volets isolants	AR > 0,22 [m².KW]	10%	AR > 0,22 [m².KW]	10%	
Porte d'entrée dormant sur l'extérieur	Ud ≤ 1,7 [W/m².K]	10%	Ud ≤ 1,7 [W/m².K]	10%	
REGULATION DISTRIBUTION					
Calorifugeage d'une installation de production ou de distribution de chaleur ou d'ECES	R ≥ 1,2 [m².KW]	15%	R ≥ 1,2 [m².KW]	15%	-
Appareils de régulation, programmation pour le chauffage ou l'eau chaude sanitaire en maison individuelle	Liste exhaustive	22%	Liste exhaustive	15%	-
Appareils de régulation, programmation pour le chauffage ou l'eau chaude sanitaire en immeuble collectif	Liste exhaustive *	22%	Liste exhaustive	15%	-
DIAGNOSTIC					
Réalisation d'un diagnostic de performance énergétique volontaire (hors DPE obligatoire : vente et location)	-	32%	-	32%	-